

# **AMNESTY INTERNATIONAL**

## **DÉCLARATION PUBLIQUE**

AILRC-FR

12 juillet 2011

AMR 23/023/2011

### **Colombie. Amnesty International condamne les attaques de la guérilla faisant des victimes civiles**

Les attaques aveugles faisant des victimes civiles bafouent gravement le droit humanitaire international et pourraient constituer des crimes de guerre, a déclaré Amnesty International à la suite d'une explosion le 9 juillet dans le centre-ville de la municipalité de Toribío, dans le département du Cauca, attribuée aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), un groupe de guérilla.

Cette déflagration a eu lieu lors d'une attaque armée menée par les FARC contre les forces de sécurité de la municipalité, dans le sud-ouest du pays.

L'explosion du dispositif, qui avait été placé à bord d'un bus dans une zone du pays majoritairement peuplée d'Indigènes, aurait causé la mort d'au moins un civil et d'un policier. Au moins 70 civils, membres de la communauté indigène, ont été blessés, de même qu'au moins deux policiers.

L'onde de choc de la déflagration a dégradé des bâtiments situés à 400 mètres de là. L'explosion a été attribuée aux FARC dans un communiqué diffusé par des organisations indigènes régionales.

Au moins trois autres civils ont été tués au cours d'affrontements entre les FARC et les forces de sécurité de Toribío, dont deux à cause d'explosifs jetés par les FARC.

L'attaque à Toribío fait partie de celles menées par les FARC le 9 juillet dans la région, notamment dans les municipalités voisines de Caldon, Jambaló, Siberia et Santander del Quilichao.

Amnesty International a condamné l'attentat à la bombe de Toribío ainsi que d'autres attaques aveugles, a appelé les autorités colombiennes à diligenter sans délai une enquête impartiale et minutieuse afin de traduire les responsables présumés en justice, et a demandé aux FARC de prendre des mesures immédiates pour respecter le droit humanitaire international, notamment en mettant fin aux attaques aveugles.